

PRIVOR

Dépôt de prévoyance 3a
valable depuis le 1^{er} mai 2022



Commission FORFAITAIRE
0.60%, min. CHF 60.-- p.a.

- Flexibilité totale
- Avantages fiscaux
- Investissement de l'épargne

Utilisé pour	Épargne de prévoyance liée au pilier 3a avec investissement dans des fonds
Disponibilités	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les dispositions légales • Délai de résiliation de 31 jours
Clôture du compte	Annuelle, avec attestation fiscale des cotisations versées
Relevé de compte	Annuel
Impôt anticipé	Exonéré
Frais de tenue de compte	Exonéré
Frais d'envoi	Exonéré
Frais de négociation de titres	Exonéré
Droits de garde	0.60%, min. CHF 60.-- p.a.

Produit de prévoyance en partenariat avec



Votre Banque,
vos valeurs